

REUNION DE BUREAU
Mercredi 6 février 2013

- :- :- :- :-

Présents :

- Michel SAUGET (Président)
- Olivier DUPAS (Trésorier Général)
- Dominique LEFEBURE (Secrétaire général)
- Patrick GASTOU, François MARTIN (Vice-présidents)

Excusé :

- Jacques TISSOT (Vice-Président)

-:- :- :- :-

Ouverture de la séance à 19 heures

Une réunion des présidents de comités départementaux de la région CENTRE est programmée le lundi 25 mars 2013 à 19H00 dans la salle de réunion du complexe sportif d'Orléans la source. En plus des six présidents, seront présents : Michel SAUGET, François MARTIN, Cécile DUCHATEAU, Olivier DUPAS et Patrick GASTOU.

Un état des licences régionales est fait en séance : peu de changement depuis la dernière réunion du bureau. Il y a un déficit de 500 licences par rapport à la saison précédente. Une hausse des licences est constatée au niveau national par rapport à la même période.

Serge COHEN, président de la commission « Juges et arbitres », propose différents types de logo pour le polo des officiels. Le bureau directeur retient la version paysage avec le mot « synchronisée » en dessous de « natation » pour la discipline correspondante.

L'assemblée générale ordinaire électorale du CROS CENTRE se tiendra à Orléans le samedi 23 mars 2013. Danièle GASTOU, candidate à un poste au comité directeur du CROS représentera le comité du CENTRE NATATION. Le bureau directeur valide, à cette occasion, sa candidature.

La FFN relance les comités régionaux concernant les emplois aidés du ministère du sport. Cette aide doit favoriser l'embauche de personnes peu qualifiées provenant d'une zone rurale défavorisée ou d'une zone sensible. Les modalités de cette aide sont données dans un document explicatif qui sera diffusé sur le site du comité du CENTRE. La FFN souhaite une remontée d'informations sur ce sujet.

Concernant l'avenir de la section sportive universitaire (SSU), une réunion s'est tenue le 29 janvier dernier. Il en ressort que les deux clubs orléanais susceptibles d'accueillir cette section doivent fournir pour la fin février un projet financier de prise en compte de cette structure. Le comité directeur sera amené, lors de sa prochaine réunion, à prendre une décision car la rentrée 2013 approche.

Un point sur les compétitions réalisées est fait en séance. Les interclubs minimes se sont très bien déroulés, ce ne fut pas le cas des interclubs benjamins. La commission sportive devra rechercher une solution satisfaisant dans l'intérêt des enfants. Elle aura aussi à réfléchir sur l'intérêt des deux plots (octobre - février) et sur le relais 4X200NL. Le chronométrage électronique est à éviter pour des compétitions de la catégorie benjamine.

Concernant la première étape du meeting régional à BLOIS, il semble que la compétition ne soit pas suffisamment attrayante.

Pour les Interrégionaux MAITRES des 23 et 24 mars 2013 à Orléans la source, le secrétariat informatique sera assuré le samedi par Dominique LEFEBURE et le dimanche par Olivier DUPAS.

Aspects financiers

Olivier informe le bureau que Profession sport du Loiret a été retenu pour assurer la gestion salariale du comité.

Olivier participera à la réunion d'information CNDS 2013 prévue le 13 février 2013 à Orléans.

Le niveau de trésorerie du comité est satisfaisant.

Un abonnement de télépéage pour le comité a été commandé.

Composition des commissions

Le bureau valide la proposition de composition de la commission de formation des cadres faite par Patrick GASTOU :

Représentants des départements :

- M. Christian BIRAT : Cher
- M. Dominique LEFEBURE : Eure et Loir
- Mme Claude MULON : Indre
- M. Clovis BOURENANI : Indre et Loire
- Mme. Cécile BERTET : Loiret
- Loir et Cher : pas de réponse

Représentants des Disciplines

- Mlle Nancy MASSONNET pour la natation synchronisée
- Mme Danièle GASTOU pour Nager Forme Santé
- Thierry BONNAMANT pour juges et arbitres

Professionnels

- Magali JOURDAIN
- Cécile DUCHATEAU
- Sylvie LE NOACH BOZON

Natation course : pas de réponse

Water-polo : pas de réponse.

Eau libre : accord pour que Christophe CLEUZIOU ou Thierry BONNAMANT fasse remonter les besoins.

Suite à une indisponibilité de Michel, la prochaine réunion du bureau est déplacée du 6 au 12 mars 2013 à 18H30.

La séance est levée à 22H00.